

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La Ville de Mérignac a lancé vendredi 1^{er} juillet
la brigade de soirée de sa police municipale**

Conformément aux engagements d'Alain Anziani et à la délibération du Conseil municipal de novembre 2021, **une brigade de soirée de la police municipale est opérationnelle depuis ce vendredi 1^{er} juillet.**

Cette brigade de soirée, composée de **8 agents**, vient renforcer les effectifs de la police municipale et permet d'étendre les plages de service **en semaine jusqu'à 23h et jusqu'à 1h les vendredis et samedis soir.**

Outre la hausse d'effectifs portée à un total de 33 agents, la municipalité a souhaité **renforcer les équipements de défense** en équipant dès l'automne, après une période de formation obligatoire, les policiers municipaux de lanceurs de balles de défense pour lesquelles la préfecture a accordé son agrément. La création de cette brigade de soirée vient compléter différentes mesures de proximité inscrites dans les priorités que donne Alain Anziani à la sécurité et la tranquillité des habitants.

Convaincu que la présence des agents sur le terrain et le dialogue avec les habitants sont une clé pour apaiser les tensions et dénouer des situations parfois complexes, le Maire a souhaité que des moyens humains et matériels soient mis en place. C'est pourquoi la commune dispose aujourd'hui d'un coordinateur du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), de **5 médiateurs sociaux**, d'un **Club de prévention composé de 4 éducateurs spécialisés qui travaillent en lien avec les 11-25 ans**. **Le recrutement d'un Directeur de la médiation sociale est en cours.**

La Ville déploiera également un **plan de vidéosurveillance composé d'une centaine de caméras** qui seront reliées au centre de supervision urbaine du futur commissariat. A noter que Mérignac a investi des moyens financiers importants pour la réalisation de cet équipement.

Contact presse

Elyse Perusseau

07 61 61 37 95

e.peruseau@merignac.com